

AMPLIATIONS:

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

ORIGINAL	1	
JORD.	1	
PR/SGG	10	
MIS/DAI	6	VU la Proclamation du 22 Décembre 1965;
MFPTT	2	VU le Décret n°147/PR du 16 Mai 1967, portant formation du Gouvernement;
MJL - IAA	2	VU le Décret n°215/PR du 16 Mai 1966, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République;
DGF	5	
MFAEP	1	VU le Décret n°41/PC-SGG du 16 Avril 1964, fixant la liste des emplois ou charges pour lesquels la nomination est laissée à la discrétion du Gouvernement;
DR CF, DI	3	
	2	
Gde CHANC.	1	VU la Loi n°65-20 du 23 Juin 1965, fixant les règles relatives à l'organisation générale de l'Administration Publique;
P/OUEME	1	
S/P POBE	1	VU le Décret n°304/PC-DAI du 26 Août 1965, fixant les attributions et les prérogatives des Préfets et Sous-Préfets et déterminant les modalités d'organisation des services directement placés sous leur autorité;
TRESOR	1	
CS.	6	
DGAJL.	2	SUR la proposition du Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité;
INTERESSES	2	
Ministères	7	

D E C R E T E :

ARTICLE 1er.- M. HOHOUE TO François, Administrateur de 2ème classe, 2ème Echelon est nommé Sous-Préfet de POBE en remplacement de M. AQUEREBURU Richard, appelé à d'autres fonctions.

ARTICLE 2.- Le Présent Décret qui prendra effet pour compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera publié au Journal Officiel de la République du Dahomey./.

COTONOU, le 20 Juillet 1967.

Par le Président de la République
Le Ministre de l'Intérieur et de la
Sécurité,

P. le Président de la République,
Le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité
chargé de l'intérim ,

Colonel Philippe AHO.-

Colonel Philippe A H O.-

VU :

Le Ministre des Finances, des Affaires
Economiques et du Plan,

Bertin B O R N A.-